

AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ : 1 AN

Les informations figurant sur ce document peuvent être vérifiées auprès de la Direction des Examens et Concours de Côte d'Ivoire - BP V 276 Abidjan Tel (225) 20 32 83 04 - Fax (225) 20 32 66 49 - E-mail : deco2006@aviso.ci

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire

Session
2017

Série
D

Relevé de notes ou Attestation de réussite

N° 1 7 S W 1 8 2 6 3 0

Vu le procès verbal de délibération, le Président de jury, soussigné, certifie que :

M. **TIMITE DAOUD MALICK**

Né(e) le 02 / 02 / 2001 à MARCORY

Centre d'examen COLLEGE BERETHE MARCORY

Jury n° J0115 N° de table 173118565 Matricule 10022223N

A été déclaré(e) : Admis(e)* Mention Assez Bien Refusé(e)*

Avec les notes suivantes :

ÉPREUVES	COEFFICIENTS	NOTES
Mathématiques	04	52
Sciences de la Vie et de la Terre	04	60
Physique - Chimie	04	40
Français Écrit	02	18
Français Oral	01	14
Philosophie	02	20
Histoire et Géographie	02	20
Anglais Oral	01	13
Éducation Physique et Sportive	1	+04
TOTAL GÉNÉRAL	20	241
Épreuve facultative 1 ** ()	1	
Épreuve facultative 2 ** (<u>MUS</u>)	1	+07
TOTAL DÉFINITIF	20	248

Délibération faite à GRAND-BASSAM le 20 JUILLET / 2017

Le Président du Jury (Nom, Prénoms, Signature et Cachet)

KRAH Koffi Léopold
Maître de Conférence Agrégé

* Cocher la bonne case

** À préciser